

LE MAG INFO

MAIGNELAY MONTIGNY

N° 16
Février/
Mars 2025

Vie communale



Entretien



Cadre de vie



CCPP



Repas des Aînés un moment festif et convivial



MAIGNELAY
MONTIGNY



07
Nov

Renouvellement du contrat avec GRDF pour 30 ans



08
Nov

Cérémonie du 11 novembre avec l'école Gabriel Bourgeois



08
Nov

Cérémonie du 11 novembre avec l'école Albert Camus



11
Nov

Cérémonie commémorative de la Journée nationale d'hommage à "tous les Morts pour la France"



15
Nov

Mise à l'honneur des diplômés de la médaille du travail et de la médaille communale



04
Déc

Distribution des bons d'achat pour les Aînés



05
Déc

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie avec un moment de recueillement sur la tombe de M. Albert Pruselle



6 - 8
Déc

Opération Téléthon 2024

Sommaire

- Retour en images p. 2 - 3, 16
- La vie communale p. 3 - 6
- La bibliothèque p. 7
- Entretien p. 8 - 9
- Le cadre de vie p. 10
- La Communauté de Communes p. 11
- L'enfance, la jeunesse p. 12
- La vie pratique p. 13
- La vie associative p. 14 - 15



17
Déc

Spectacle de Noël pour les élèves des écoles



03
Jan

Vœux du Maire



Jan

Reprise des travaux de réfection d'un mur de l'église Saint Martin

La vie communale

C'est voté !

- La commission d'appel d'offres a attribué le marché des contrats d'assurances aux sociétés Groupama et SMACL pour les différents lots.
- Le conseil municipal a décidé de soutenir la cause du don d'organes par la signature d'une charte proposée par le collectif Greffes+. Maignelay-Montigny devient ainsi ville ambassadrice du don d'organes en s'engageant à sensibiliser et à inciter les acteurs locaux à en parler et à rendre visible cette cause.
- Une convention de mandat pour la réalisation d'un bassin tampon de stockage des eaux pluviales a été adoptée avec la Communauté de Communes. Ce dispositif est obligatoire afin de stocker les eaux pluviales avant qu'elles n'arrivent dans la station d'épuration et perturbent son bon fonctionnement.
- Une extension du columbarium du cimetière de la rue Marceau Objois est nécessaire. Un devis de la Sté Munier de 24 889 € TTC a été validé pour l'installation de deux modules supplémentaires de 16 et 8 cases. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Département.

Le registre des délibérations est disponible sur le site : www.maignelay-montigny.fr

En bref...

■ RECTIFICATIF

- Sur l'encart de l'entreprise Talmant
- Electricité dans le
- Bulletin 2025,
- l'adresse est
- incomplète et le site
- internet n'est plus
- mis à jour. Les
- coordonnées sont les
- suivantes :



- **TALMANT ELECTRICITÉ**
- Professionnels - Particuliers,
- Collectivités - Industries,
- CFO/CFA - Réseau
- 32 rue Madelon Duriez
- 60490 RESSONS-SUR-MATZ
- Port. 06 25 83 78 70
- Tél. 03 44 30 08 34
- entreprise-talmant@orange.fr

■ CONFÉRENCE DE SAMUEL PINTEL, RESCAPÉ DES ENFANTS D'IZIEU

Samuel Pintel est l'un des 61 enfants qui ont échappé à la rafle de la maison d'Izieu en avril 1944.

Il livrera ses souvenirs de ces événements vécus pendant la guerre et dédicacera son livre "L'Enfant d'Izieu".

→ Samedi 12 avril 2025 à 14h30

Salle Familles Rurales, rue Edmond Geffroy



■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : MOTION CONTRE LE PROJET DE FOYER POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Le jeudi 19 décembre dernier lors du conseil communautaire, les élus de la Communauté de Communes du Plateau Picard ont voté à l'unanimité une motion contre le projet d'ouverture d'un foyer d'accueil de mineurs non accompagnés à Maignelay-Montigny.

Sur la proposition de M. Denis Flour et du président de la CCPP, voici le texte de cette motion :

La commune de Maignelay-Montigny a été informée par le Conseil Départemental de l'Oise d'un projet d'ouverture du foyer d'accueil de mineurs non accompagnés pour une cinquantaine de résidents.

Aucune information précise n'a été fournie à la commune concernant les modalités d'installation, de fonctionnement, d'organisation, de modalités d'accompagnement d'encadrement de ces mineurs. Aucune information n'a été transmise à la communauté de communes concernant ce projet alors que celui-ci impactera nécessairement plusieurs compétences de communauté de communes et notamment la mobilité et la santé.

C'est pourquoi, je vous propose de voter une motion manifestant l'opposition du Plateau Picard à ce projet d'ouverture du foyer d'accueil de mineurs non accompagnés sur notre territoire.

Projet de délibération

Le Conseil,

● Vu le projet d'ouverture d'un centre pour mineurs non accompagnés sur la commune de Maignelay-Montigny

● Considérant le manque d'informations concrètes sur ce projet et ces conséquences possibles sur l'organisation de certaines compétences communautaires et sur les finances de la commune et de la communauté de communes ;

● Considérant les besoins non satisfaits de logement pour plus de 100 foyers du territoire auquel les appartements disponibles dans cet ensemble pourrait répondre ;

● Considérant que le projet de SCoT de l'Oise Plateau Picard en cours identifie un besoin important de réalisation de nouveaux logements à échéance de 15 ans pour répondre aux besoins de la population ; en limitant le recours à la mobilisation de foncier naturel et forestier ;

● Considérant l'absence d'infrastructures de formation ou d'accompagnement en capacité de répondre aux besoins des mineurs qui seront accueillis dans le foyer (formation,

alphabétisation etc) ;

● Considérant l'insuffisance, voire l'absence, sur notre territoire et sur la commune de Maignelay-Montigny en particulier d'infrastructures de transport collectif permettant le déplacement des résidents vers leurs lieux potentiels de formation ou vers la gare de St Just en Chaussée ;

● Considérant l'insuffisance d'infrastructure de soins et de santé publique sur le territoire permettant de répondre aux besoins potentiels des résidents du foyer (soins, prévention, santé mentale etc) ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

❖ DEMANDE aux autorités compétentes de reconsidérer le projet d'ouverture d'un centre d'accueil des mineurs non accompagnés sur la commune de Maignelay-Montigny

❖ DEMANDE à la SA HLM de l'Oise, propriétaire du bâtiment si 18 rue François Mitterrand à Maignelay-Montigny, de se rapprocher de la commune de Maignelay-Montigny afin d'étudier les solutions alternatives de valorisation de cet ensemble de logements plus en adéquation avec les besoins de la population du territoire ; à la recherche de logements de petites et moyennes surfaces à des loyers abordables ;

❖ EXPRIME la volonté, si nécessaire d'accompagner la commune de Maignelay-Montigny si celle-ci souhaitait se porter acquéreur dudit bien ;

❖ DIT que l'Etat et le Conseil Département de l'Oise doivent pourvoir aux besoins d'accueil, de formation et d'intégration des mineurs non accompagnés, mais que l'implantation de ces lieux d'accueil doit être situé dans des communes et territoires bénéficiant des infrastructures nécessaires à leurs besoins ;

❖ CHARGE le président de transmettre cette motion à madame le président du Conseil Départemental de l'Oise, aux conseillers départementaux des cantons de St Just en Chaussée et Estrée St Denis, à madame et messieurs les sénateurs de l'Oise, à madame et messieurs les députés de l'Oise, à monsieur le Préfet de l'Oise.



De nombreux échanges avec le Département

Le 11 décembre dernier Mme Sophie Levesque, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, avait adressé à M. le Maire un mail lui proposant de venir rencontrer les élus de Maignelay-Montigny en compagnie de M. Gontier directeur de Coallia afin de répondre aux questions que peut susciter le projet d'implantation d'un foyer pour MNA dans l'ancienne résidence des personnes âgées propriété de la SA HLM de l'Oise.

La rencontre était prévue pour le mercredi 15 janvier à 19h à la mairie de Maignelay-Montigny.

Mardi 7 janvier, à la demande de Mme Nadège Lefèbvre, Présidente du Conseil Départemental, Mme Levesque a téléphoné à M. le Maire pour annuler cette réunion lui proposant qu'une délégation du Conseil Municipal vienne à Beauvais rencontrer Mme Lefèbvre.

Lundi dernier, lors de la séance du Conseil Municipal, les conseillers unanimes ont renouvelé leur invitation à Mme la Présidente du CD de venir les rencontrer à Maignelay-Montigny.

Si cela n'était pas possible, ils ont indiqué qu'ils seraient disposés à se rendre à Beauvais au Conseil Départemental pour un rendez-vous en fin d'après-midi afin que tous ceux qui le souhaitent puissent être présents.

Dès le lendemain un mail a été adressé dans ce sens au Conseil Départemental. Durant la même période, la SAHLM de l'Oise a déposé un dossier de demande de travaux afin de mettre son bâtiment en conformité avec la réglementation concernant les risques d'incendies.

M. le Maire a donné un avis négatif à cette demande qui doit être soumise à « la commission de sécurité » ce jeudi 23 janvier.

Dans le dossier accompagnant cette demande on peut lire que la capacité d'accueil du foyer serait de 57 places et que la durée des travaux est estimée à 4 mois.

Suite à l'invitation adressée mardi 21 janvier dernier à Mme Nadège Lefèbvre, Présidente du Conseil Départemental, à venir rencontrer les membres du Conseil Municipal de Maignelay-Montigny celle-ci a fait répondre qu'elle recevrait à Beauvais M. le Maire ainsi que les conseillers municipaux qui le souhaitent le lundi 10 février en fin de journée.

M. le Maire, accompagné de membres du Conseil Municipal ira rencontrer Mme Nadège Lefèbvre afin de lui exprimer sa totale opposition au projet de transformer l'ancienne résidence des personnes âgées en foyer d'accueil pour MNA (Mineurs Non Accompagnés).

■ VIE ÉCONOMIQUE : NOUVELLES ACTIVITÉS

◆ UNE FÉE CHEZ SOI

- Services à la personne
- Aide à domicile
 - Ménage et repassage
 - Jardinage
 - Petits travaux



Accueil sur RDV de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mme Mélanie Lemaire - 10 rue Georges Normand
☎ 09 75 67 66 37
contact@unefeechezsoi.fr
www.unefeechezsoi.fr



◆ L'ÉLEVATION DU PHOENIX

- Guérisseur
- Magnétiseur radiesthésiste
- Coupeur de feu
- Accompagnement à l'éveil



M. Vincent Delhaye
13 rue de la Gare

☎ 06 99 55 69 43
lelevationduphoenix@gmail.com



Prise de RDV

■ HOMMAGE À M. JACQUES DRÉVILLE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès M. Jacques Dréville, conseiller municipal de 1977 à 1983 pendant le mandat de maire de M. Marcel Ville.

Né à Montigny en 1943, M. Dréville a presque toujours habité dans notre commune. Il a passé la majeure partie de sa carrière dans le BTP chez Bruyères, une entreprise devenue Quille puis Bouygues Construction où il était chef d'équipe principal.

Il a joué au football à Maignelay jusqu'à l'âge de 40 ans. Dans sa jeunesse, il a pratiqué la longue-paume. Il était membre du bureau de la Société de Longue Paume de Maignelay-Montigny et aussi arbitre fédéral.

Très impliqué dans la vie de notre commune, il a également donné de son temps en tant que bénévole au sein du Comité des Fêtes avec son épouse Françoise, décédée fin 2023.

A ses enfants, sa famille et ses amis, nous adressons nos sincères condoléances.



■ La commune met en vente une maison place du Général de Gaulle

Nature du bien : Maison à usage d'habitation

Adresse : 7 place du Général de Gaulle 60420 Maignelay-Montigny

Description :

Maison d'habitation en briques, couverture ardoise. Accès par une porte cochère métallique.

Au rez-de-chaussée : un hall, un couloir, une cuisine, une salle à manger, un salon séparé, une salle de douche/lingerie avec WC séparés.

A l'étage : un palier, une salle de douche, un WC et deux chambres..

Chaudière gaz, garage, une partie atelier et un jardin potager avec poulailler.

Construction attenante d'une surface de 40 m² environ composée d'une vaste pièce à laquelle on accède par une petite véranda, bureau et sanitaires.

Surface de la parcelle : 662 m²

Surface habitable : 108 m²

Prix de vente : 155 000 €

Visites possibles sur rendez-vous

Renseignements :

Mairie de Maignelay-Montigny - rue François Mitterrand

☎ 03 44 51 14 01

mairie@maignelay-montigny.fr



■ Café rencontre

La bibliothèque municipale et le centre social rural du Ressontois vous accueille un vendredi par mois pour un café rencontre.

Vous avez 60 ans et plus et vous souhaitez partager des moments conviviaux autour d'un café, d'un thé ou d'un chocolat.

Alors les cafés rencontres sont faits pour vous !

Les vendredis de 15h à 17h

- 14 février
- 14 mars
- 04 avril
- 16 mai
- 13 juin

Gratuit

→ Horaires sous réserve. Se renseigner à la bibliothèque



■ Atelier avec A Fleur de Pot

En partenariat avec A Fleur de Pot, la bibliothèque propose un atelier :

"Jardin moderne printanier"

le samedi 5 avril à 13h30



35 € par personne (inscription avant le 29 mars)

Un tirage au sort sera organisé afin de gagner le prochain atelier

Renseignements : A Fleur de Pot ☎ 03 44 50 61 28 / bibliothèque ☎ 03 44 78 50 40

■ Présentation d'un auteur et illustrateur : Antoine Guiloppé

Après des études à l'école Émile Cohl de Lyon, il a obtenu un diplôme de graphiste publicitaire, puis s'est dirigé vers l'édition jeunesse.

Il publie des albums jeunesse en tant qu'auteur-dessinateur depuis 1998, parmi lesquels la série des "Akiko" (éditions Philippe Picquier), "Prédateurs" (Thierry Magnier), "Loup Noir" et "Grand blanc" (éditions Casterman) ou encore "Pleine lune", "Plein soleil" et "Ma jungle" (éditions Gautier-Languereau) qui ont marqué un tournant dans sa manière de travailler.

Depuis 2010, il développe une nouvelle forme d'illustrations avec l'aide de la technique de découpe au laser. Cette nouveauté technologique, peu utilisée jusqu'alors, a définitivement mis son travail en lumière et lui a apporté une reconnaissance publique et critique.

Nombre de ses livres ont reçu des prix littéraires et ses œuvres sont présentées dans des expositions.

Disponibles à la bibliothèque



Bibliothèque municipale - place du Général de Gaulle

☎ 03 44 78 50 40

catalogue en ligne : maignelay-montigny.bibli.fr

Facebook : Bibliothèque de Maignelay-Montigny

Horaires d'ouverture :

- les mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h

- les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h

- les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30

- les samedis de 9h30 à 13h30

Pendant les vacances scolaires :

- horaires habituels

- et ouverture également les jeudis de 10h à 12h

■ Ateliers créatifs

Si vous avez envie de partager un moment de création, nous vous proposons diverses activités manuelles.

La création sera postée sur notre page Facebook une semaine avant.

C'est gratuit et ouvert à tous !
Inscriptions conseillées

Prochains rendez-vous :

- 26 février
- 19 mars
- 23 avril
- 21 mai
- 25 juin

de 10h à 12h et
de 14h à 17h



■ Bébés lecteurs

A partir de 10h30

- 08 mars
- 05 avril
- 17 mai
- 07 juin



■ Soirée découverte et partage

Qu'est-ce que l'hypnose thérapeutique ?

M. Patrick Semé vous partage son expérience pour vous faire découvrir comment cette pratique peut être un véritable outil de mieux-être et de transformation personnelle.

→ Vendredi 7 mars 2025 à 20h

Entrée libre (réservations conseillées)



Nous reproduisons avec l'autorisation exceptionnelle de la rédaction du Bonhomme Picard, l'article d'Emeline Bertel, journaliste pour cet hebdomadaire. Il a été publié dans l'édition du mercredi 8 janvier 2025. Nous remercions chaleureusement la rédaction du Bonhomme Picard et Emeline Bertel pour cette autorisation qui nous permet de vous le partager.

Mercredi 8 janvier 2025 | Le Bonhomme Picard

18

Plateau Picard

FINALISER LES PROJETS EN COURS 2025, une année pour boucler la boucle

MAIGNELAY-MONTIGNY Tandis que son 4^e mandat touchera à sa fin d'ici 14 mois, Denis Flour présente les orientations majeures de l'année 2025.

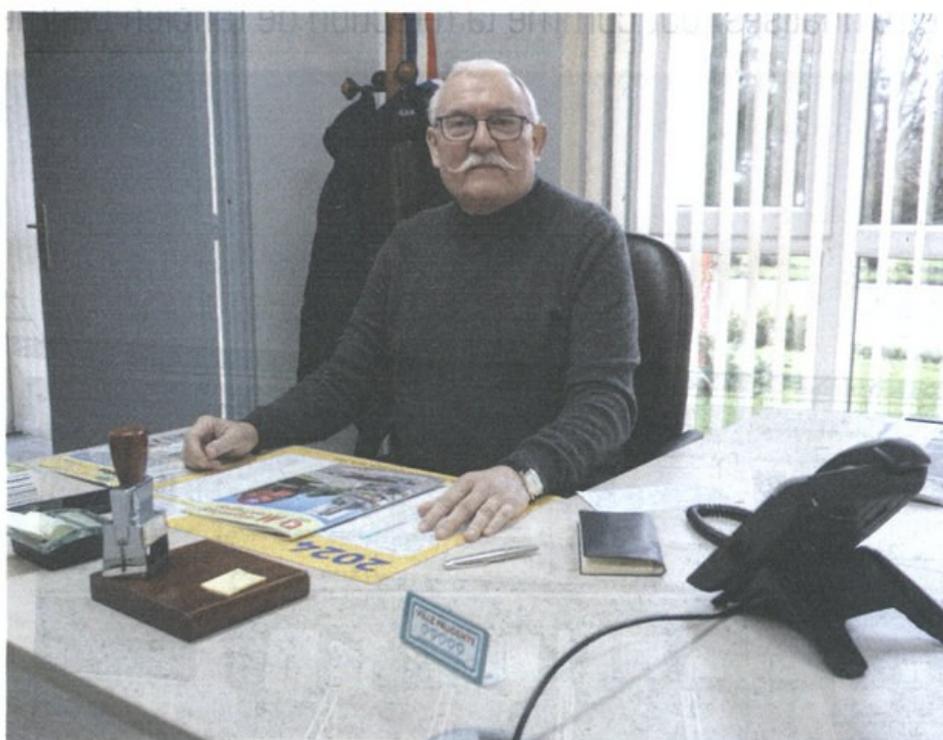
Finaliser, pas multiplier. À Maignelay-Montigny, l'année 2025 ne sera pas marquée par de nouveaux projets, mais par l'achèvement de ceux qui ont jalonné les dernières années du mandat de Denis Flour. Pour le premier édile, cette période est celle des réalisations concrètes; « 2025, ce n'est pas une année pour sortir de nouveaux projets. Nous voulons finaliser un maximum de ce qui a déjà été entamé », annonce l'élu qui a accueilli

LES VESTIAIRES VONT ENFIN SORTIR DE TERRE

Parmi les priorités, le projet des vestiaires du stade Mini Grip est en tête. « Le permis de construire a été signé en toute fin d'année 2024, les subventions sont obtenues, et les travaux devraient commencer rapidement. Nous espérons une livraison vers la fin du premier trimestre », détaille Denis Flour. Avec un budget de 300000€, ces nouveaux vestiaires modulaires remplaceront les préfabriqués utilisés jusqu'ici. « Ça ira relativement vite car c'est des vestiaires modulaires qui seront installés, comme ceux du stade Frans-Desmedt à Saint-Just-en-Chaussée ».

Une amélioration attendue par les sportifs, d'autant qu'un nouvel éclairage pour accéder au stade sera également installé, fonctionnant uniquement lors des entraînements pour limiter les coûts énergétiques. « Pour ne pas éclairer les lapins le reste du temps »,

« Ce sera la fin d'un long cycle de travaux sur cette église, un soulagement après un quart de siècle. »



Maire depuis 2001, Denis Flour annonce d'ores-et-déjà sa volonté de se présenter aux élections municipales de 2026.

Denis Flour, candidat en 2026 ?

C'est en tout cas ce que l'actuel maire souhaite. « Si jamais ma santé me le permet, et c'est pour l'instant le cas, je serai candidat aux prochaines élections municipales pour poursuivre mon action. »

s'amuse le premier édile, reprenant ainsi les propos de l'un de ses adjoints.

UN QUART DE SIÈCLE PLUS TARD...

Un autre grand projet en voie de finalisation est la restauration du mur de l'église Saint-Martin. « C'est une véritable saga qui remonte à 2001, lorsque nous avons dû fermer l'église pendant 10 ans après la chute d'une pierre de la voûte ». De gros travaux avaient été entrepris permettant la réouverture du lieu saint mais l'équipe municipale savait pertinemment que « d'autres seraient à prévoir ». Et notamment le mur de l'église qui était en sale état. « On pensait qu'il suffirait de changer les pierres visibles et initialement, on avait

demandé les subventions pour ça. Mais, courant 2023, quand l'entreprise a commencé les travaux, les ouvriers se sont rendus compte que c'était tout creux à l'intérieur », se souvient Denis Flour. Rebelotte. Les travaux sont stoppés, le temps d'entamer de nouvelles démarches pour obtenir de nouvelles subventions, un nouveau devis. Après des mois d'attente, le chantier a pu reprendre courant décembre et devrait s'achever cette année. « Ce sera la fin d'un long cycle de travaux sur cette église, un soulagement après un quart de siècle », souffle le premier édile. À plus long terme, l'attention se portera sur l'autre église de la commune, Sainte-Marie-Madeleine, où des témoins doivent être posés pour évaluer la gravité des fissures pendant 18 mois environ.

Le 24 mai 2024



Cela fait 13 ou 14 ans qu'à Maignelay-Montigny, nous n'avons pas augmenté la fiscalité locale et nous souhaitons continuer ainsi



MÉMOIRE TECHNIQUE

RÉALISATION D'UN BATIMENT de 155 m²



LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La commune poursuivra également ses efforts pour renforcer la sécurité routière avec des aménagements, notamment à l'entrée côté Tricot et à la jonction Madeleine-Coivrel. En parallèle, la modernisation de l'éclairage public se poursuit : « 502 lampadaires LED ont déjà été installés, mais dans le Clos de Bourgogne, les mâts anciens et fragiles doivent être remplacés », poursuit Denis Flour. Cette amélioration, en plus de moderniser les infrastructures, permettra aussi de réinstaller des décorations de Noël en toute sécurité, qui n'avaient pas pu être mises en place cette année. Autre chantier important, la rénovation de la salle du Marouzet. « Nous avons une vision claire des travaux nécessaires : isolation, remplacement des baies vitrées, installation d'un faux plafond et modernisation du chauffage. Si les subventions arrivent rapidement, les travaux pourraient démarrer dès fin 2025 », explique le maire. Ce projet, qui pourrait réduire de 40% la consommation énergétique de la salle, est particulièrement attendu par les associations locales.

Enfin, compte tenu du contexte financier incertain du pays, Denis Flour appelle à la prudence : « Malgré tout ce que l'on nous dit et tout ce que l'on entend, je pense que nous pouvons légitimement craindre une baisse des subventions de l'État et du Département. Il va falloir être extrêmement vigilants. Beaucoup de collectivités devront peut-être moins investir voire faire des choix difficiles. Cela fait 13 ou 14 ans qu'à Maignelay-Montigny, nous n'avons pas augmenté la fiscalité locale, et nous souhaitons continuer ainsi. » Pour réduire les coûts, des mesures spécifiques sont mises en œuvre, notamment sur le chauffage des bâtiments publics comme les établissements scolaires communaux lorsque ceux-ci ne sont pas occupés par les élèves.

Emeline Bertel

Projet des vestiaires du stade Minigrip



Travaux de réfection d'un mur de l'église Saint Martin



Aménagement de sécurité routière rue de la Madeleine

■ AMÉNAGEMENT RUE DE COIVREL

Les derniers travaux de la 1^{ère} tranche d'amélioration de la sécurité routière sont achevés. Il s'agit de l'aménagement d'un ilot rue de Coivrel à l'endroit d'un passage piétons trop long et ainsi améliorer leur sécurité.

La commission temporaire de sécurité routière a souhaité voir se réaliser ces différents travaux. Pour rappel, les autres travaux de cette 1^{ère} tranche ont consisté à la mise en place d'un rond-point rue de Sains, d'un passage surélevé rue de la Madeleine, de stop à différents endroits de la commune et à des plots Led pour sécuriser des passages piétons.



■ BOULODROME

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de rouler sur le terrain de pétanque, rue de Crèveœur.



■ LANCEMENT DU REFUS DE COLLECTE POUR LES POUBELLES NON TRIÉES

Afin d'améliorer encore le tri des déchets recyclables sur son territoire, depuis janvier 2025, la Communauté de Communes du Plateau Picard met en œuvre un nouvel outil au service d'un meilleur tri des déchets recyclables sur son territoire : **le refus de collecte**.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Un refus de collecte est un bac qui n'est pas vidé ou un sac qui n'est pas ramassé par le camion de collecte des déchets ménagers parce qu'il ne respecte pas les règles du service.

Qui contrôle et refuse les bacs ?

Ce sont les ambassadeurs du tri du Plateau Picard qui passent avant le camion de collecte des déchets afin de contrôler les bacs et qui signalent au prestataire de collecte ceux qui sont refusés.

Qu'est-ce qui risque d'être refusé ?

- Les sacs poubelle placés au sol ou les bacs trop débordants
- Les bacs comportant trop de papiers et d'emballages recyclables, notamment en verre
- Les bacs comportant des déchets dangereux, polluants ou destinés à la déchetterie : produits toxiques, appareils électriques, déchets verts, gravats...

Et après, que se passe-t-il pour les usagers ?

Une « cravate » est apposée sur la poubelle indiquant la nature de l'erreur ayant conduit au refus. L'utilisateur doit retirer les déchets non autorisés avant de représenter sa poubelle à la collecte la semaine suivante.

Rappel - En attendant, le bac doit être rentré. Laisser ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte est interdit et passible d'une amende. Cela entrave la circulation et peut poser des problèmes de salubrité.

Contact : Pôle environnement de la CCPP ☎ 03 69 12 50 70 / environnement@cc-plateaupicard.fr



■ LE TRI DES DÉCHETS DANS LES CIMETIÈRES

Pour faciliter la mise en œuvre du tri des déchets au sein des cimetières, des bacs de tri distincts ont été installés :

- Bac "ORDURES MÉNAGÈRES" (mouchoirs, ficelles, rubans, fleurs artificielles, pots en terre, éponges, lingettes, mousses florales)
- Bac "EMBALLAGES" (pots en plastique, sacs et sachets, films plastiques, contenants bougies, bidons, bouteilles et flacons)
- Bac "DÉCHETS VERTS" (fleurs et plantes naturelles, feuilles, herbes; terre sans les pots)
- Bac "RÉEMPLOI" pour déposer des objets en bon état ou pour se servir (pots en terre et en plastique en bon état)



■ RÉUNION PUBLIQUE DU SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification pour les communes de l'Oise Plateau Picard. Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage dans une vision partagée jusqu'en 2045.

Il s'agit donc d'un document très important sur l'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. Il façonne aujourd'hui le quotidien de demain !

Présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs est programmée lors d'une réunion publique le :

Mardi 25 février 2025 à 18h, salle Marcel Ville

Contact ☎ 03 44 78 70 02



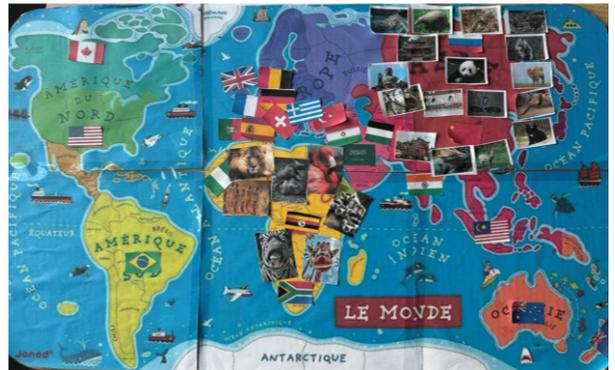
LE SERVICE JEUNESSE

Restauration scolaire

Depuis la rentrée de septembre le périscolaire et les écoles primaires travaillent sur des projets communs.

Ce mois-ci, un travail autour de la découverte des continents en lien avec les repas à thèmes proposés à la cantine a été mis en place avec la classe de CM2 de l'école Gabriel Bourgeois.

D'autres projets sont en cours comme un travail autour des fruits et légumes de saison. D'autres actions avec l'école Albert Camus arrivent prochainement !



Intergénérationnel

Comme l'an dernier, le dernier mercredi de l'année 2024, les enfants sont allés rendre visite aux aînés de notre commune qui le souhaitent afin de leur offrir une petite création.

Cette année, plus de 30 personnes ont reçu notre visite. Un grand merci pour leur accueil !

Nous vous donnons déjà rendez-vous en décembre 2025.



Vacances de février

Du 10 au 21 février 2025, notre accueil de loisirs proposera aux enfants deux semaines autour de la découverte du continent américain !

En effet durant les quatre dernières années pour les vacances de février, nous avons proposé aux enfants de découvrir l'un des continents du monde.

L'Amérique est la dernière étape de ce long voyage !



Contact

Informations / contact / réservations :

Service jeunesse
rue Antoine Marminia

☎ 03 44 78 89 16

jeunesse@maignelay-montigny.fr

📘 Enfance/Jeunesse Maignelay-Montigny



Enfance Jeunesse
Maignelay



Scanne le code QR pour suivre le compte

TikTok

■ AIDE À DOMICILE

Les associations AMAPA et ASDAPA du groupe Avec, spécialisées dans l'aide à domicile, interviennent sur le secteur de Maignelay-Montigny et ses environs.

Afin de répondre à toutes les demandes, ils recrutent :

- des auxiliaires de vie
- des assistantes de vie
- des jobs étudiants

Et proposent également des contrats de professionnalisation ainsi que des contrats d'apprentissage. Tous les profils sont étudiés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez postuler directement sur le site internet avec.fr dans la rubrique "Nous rejoindre"

Si vous avez besoin d'une assistance à domicile, **des permanences en mairie** de 13h30 à 15h30 sont prévues les :

- 24 février
- 17 mars
- 28 avril
- 19 mai
- 16 juin

Contact "recrutement" : Mme Mendes ☎ 09 72 38 08 99

Contact "constitution d'un dossier" : Mme Carle ☎ 09 72 38 08 99



■ Mairie

rue François Mitterrand
60420 Maignelay-Montigny
☎ 03 44 51 14 01
@ mairie@maignelay-montigny.fr

■ Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
09h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : 09h - 12h

■ Permanence de M. le Maire

Tous les jours de la semaine sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Permanence logements

Les vendredis de 17h30 à 18h30 et sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Permanence travaux et urbanisme

Sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Mission Locale

Permanence sur rendez-vous le 18 février après-midi
☎ 03 44 78 72 00

■ Recensement des jeunes

- Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire.
- Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.



Etat civil

La mairie de Maignelay-Montigny vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, Pacs ou du décès de votre proche dans cette rubrique. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en mairie et de remplir le document prévu à cet effet.

Depuis début novembre, la commune compte :

● **6 Naissances**

● **2 Pacs**

● **7 Décès** dont M. Patrick FAFET



■ AAE TENNIS DE TABLE

▶ Le ping, un sport pour tous

Activité loisir chaque mardi pour les jeunes dès 4 ans et les adultes à la salle du Marmouset à partir de 17h

▶ Tournoi gratuit

Mardi 11 février 2025 à partir de 19h

Salle du Marmouset

Venez vous détendre en famille ou entre amis au ping pour un moment de convivialité et d'amusement

Ouvert à tous de 7 à 77 ans, licenciés ou non

Renseignements ☎ 06 15 26 40 38

▶ Tournoi loisir

Mardi 8 avril à partir de 19h, salle du Marmouset

▶ Tournoi officiel national B comportant un tableau ouvert aux non licenciés, compétition à Breteuil

Dimanche 20 avril

■ LES COLLECTIONNEURS DU PLATEAU PICARD

▶ Assemblée Générale

Samedi 15 février à 14h

Espace Duquesnel

compte rendu moral et financier, élection au bureau de l'association, point sur l'expo multi-collections du 5 octobre 2025, questions diverses

■ APEECD

▶ Carnaval Boum Party

Samedi 22 février 2025 de 15h à 17h

Salle du Marmouset

Ouvert aux enfants de l'école maternelle ainsi qu'à leur fratrie

Entrée : 2 €, tombola, goûter, venez déguisés !

Inscription obligatoire à déposer dans la boîte aux lettres de l'APEECD ou à un enseignant avant le 7 février

apeecd@gmail.com

Facebook : APEECD - Maignelay-Montigny

■ ASMM

▶ Thé dansant animé par Bruno et Giovanni

Dimanche 23 février 2025 à 14h

Salle Marcel Ville

Entrée : 10 €uros

Réervations : Estelle ☎ 06 79 18 08 24

■ LES JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE

▶ Assemblée Générale de la section locale

Dimanche 23 février 2025 à partir de 14h30

Salle des Fêtes de Saint Just-en-Chaussée

Avec la présence de Michel Leblond, Président départemental des Jardins Familiaux de l'Oise

14h30 : retrait des commandes des adhérents

15h : AG

Présentation de vidéos sur différents sujets autour du jardinage

Tombola gratuite pour les adhérents présents à jour de leur cotisation

Verre de l'amitié

Renseignements :

M. Jean-Pierre Marchand ☎ 06 84 05 81 31

■ APEAC

▶ Carnaval Boom Party - Venez déguisés !

Vendredi 7 mars 2025 de 18h à 20h

Salle Marcel Ville

Ambiance assurée, venez nombreux

Ouvert aux enfants de la grande section de maternelle au CM2

5 € l'entrée avec buffet à volonté

Inscription sur place

Les parents doivent amener et venir chercher leurs enfants

■ LE GOÛT DES AUTRES

▶ Vide dressing

Dimanche 9 mars 2025 de 10h à 18h

Salle Marcel Ville

Vêtements, chaussures, accessoires et puériculture

5 € la table (maximum 3 tables, portants acceptés)

Restauration sur place

Réervations jusqu'au 2 mars ☎ 06 66 28 92 08

▶ Le repas annuel couscous

Samedi 5 avril 2025

Salle Marcel Ville à partir de 19h

Salade mechouia & samoussa végétarien, couscous royal, corne de gazelle, carpaccio d'orange, glace pistache, thé à la menthe ou café

Adulte : 25 €, -12 ans : 12 €, -3 ans : gratuit

Réervations jusqu'au 2 mars ☎ 06 66 28 92 08

■ CULTURE - JEUNESSE - SPORTS

▶ Chasse aux œufs

Dimanche 20 avril 2025 à 10h

Salle Marcel Ville

Évènement gratuit réservé aux enfants de Maignelay-

Montigny de 1 à 10 ans

Activités manuelles sur place

Inscription obligatoire :

M. Patrick Vauchelle ☎ 06 01 46 47 29

■ HANDBALL CLUB

▶ 3^{ème} édition du Challenge Yann Leturque

Samedi 12 avril 2025 de 9h à 18h

Gymnase intercommunal

Venez découvrir et supporter les équipes engagées

Le midi : match handensemble

Buvette sur place

L'ensemble des bénéfices seront versés à l'association

Espace Ressources Cancers "Les Rubans de la Vie"

▶ Loto 100% bons d'achat

Dimanche 27 avril 2025 à 14h

Salle Marcel Ville

Tombola, mini bingo, 21 tirages

Le carton : 2 €, la plaque de 15 cartons : 20 € + 1 carton gratuit

Ouverture de la salle à partir de 12h30

Buvette et restauration sur place

Places limitées

Réervations conseillées ☎ 06 08 52 20 46

■ ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA

▶ Distribution des colis pour les adhérents

Mercredi 26 février 2024 de 9h30 à 12h

Salle du Marmouset

Vente des timbres, le renouvellement des adhésions est fixé à 20 €, partage du verre de l'amitié

▶ Fête des Grands-Mères

Jeudi 13 mars 2025 de 10h à 13h

Salle du Marmouset

Une rose sera remise aux grands-mères et le verre de l'amitié (café, jus de fruit) partagé avec les visiteurs

▶ Présentation Florilège

Jeudi 20 mars 2025 à 9h

Salle du Marmouset

Présentation de la gamme Florilège (sans obligation d'achat), déjeuner servi par un traiteur (entrée, plat, dessert, vin, café), un cadeau offert à chaque participant
L'après-midi, jeux de société par l'association
Réservations avant le 10 mars

▶ Thé dansant animé par Duo d'Amour

Lundi 21 avril 2025 à 14h30

Salle Marcel Ville

Pâtisseries et boissons sur place

Entrée : 10 €

Renseignements et réservations :

Mme Anne-Marie Claerebout ☎ 06 64 43 09 15

■ UMRAC

▶ Thé dansant animé par Bruno & Giovanni

Dimanche 11 mai 2025 à 14h30

Salle Marcel Ville

Pâtisseries et boissons sur place

Entrée : 10 €

Réservations :

M. Robert Péronnet ☎ 03 44 51 15 05

Mme Ricard ☎ 03 64 20 55 72

■ COMITÉ DES FÊTES

▶ Repas dansant avec Guillaume Pruvost

Dimanche 18 mai 2025

Salle Marcel Ville

Menu : porcelet à la broche

Inscriptions avant le 30 avril

Réservations ☎ 06 75 99 22 73

→ Pour paraître dans le prochain Mag info, les informations devront nous parvenir **avant le 26 mars 2025**

L'agenda des manifestations

Février 2025

▶ **Mardi 11 à 19h** - Tournoi de ping-pong par l'AAE, salle du Marmouset

▶ **Samedi 15 à 14h** - AG des Collectionneurs, espace Duquesnel

▶ **Samedi 22 à 15h** - Carnaval boum party par l'APEECD, salle du Marmouset

▶ **Dimanche 23 à 14h** - Thé dansant par l'ASMM, salle Marcel Ville

▶ **Dimanche 23 à 14h30** - AG des Jardins Familiaux de l'Oise, salle des fêtes de Saint Just-en-Chaussée

▶ **Mercredi 26 à 9h30** - Colis et timbres pour les adhérents d'Ensemble & Solidaires, salle du Marmouset

Mars 2025

▶ **Vendredi 7 à 18h** - Carnaval boom party par l'APEAC, salle Marcel Ville

▶ **Vendredi 7 à 20h** - Conférence "l'hypnose" par Patrick Semé, bibliothèque municipale

▶ **Dimanche 9 à 10h** - Vide dressing par le Goût des Autres, salle Marcel Ville

▶ **Jeudi 13 à 10h** - Fête des Grands-Mères par Ensemble & Solidaires, salle du Marmouset

▶ **Jeudi 20 à 9h** - Présentation Florilège par Ensemble & Solidaires, salle du Marmouset

Avril 2025

▶ **Samedi 5 à 19h** - Repas annuel par le Goût des Autres, salle Marcel Ville

▶ **Mardi 8 à 19h** - Tournoi de ping-pong par l'AAE, salle du Marmouset

▶ **Samedi 12 à 9h** - Challenge Yann Leturque par le Handball Club, gymnase intercommunal

▶ **Samedi 12 à 14h30** - Conférence de M. Samuel Pintel, local Familles Rurales

▶ **Dimanche 20 à 10h** - Chasse aux œufs par le CJS, salle Marcel Ville

▶ **Lundi 21 à 14h30** - Thé dansant par Ensemble & Solidaires, salle Marcel Ville

▶ **Dimanche 27 à 14h** - Loto par le Handball Club, salle Marcel Ville

▶ **Vendredi 25 à 10h45** - Journée nationale du Souvenir de la Déportation, devant le collège M. et G. Blin

Mai 2025

▶ **Dimanche 11** - Thé dansant par l'UMRAC, salle Marcel Ville

▶ **Dimanche 18** - Repas dansant par le Comité des Fêtes, salle Marcel Ville



180 personnes ont participé cette année au traditionnel repas des aînés offert par la Municipalité aux plus de 65 ans.

M. et Mme Idzikowski, doyens du repas, ont été mis à l'honneur !

L'animation musicale était assurée par Bruno & Giovanni et le repas préparé par Cuisine Concept de Breteuil.

Tous les participants ont passé un très agréable après-midi et sont repartis avec un mug aux couleurs de la commune !

